

Intégration de l'intelligence artificielle dans les processus métier

Version 2 — publiée le 5 octobre 2026

Généré le 10 octobre 2026 à 08h35

Présentation

Cette formation d'une journée accompagne les professionnels dans la découverte et l'appropriation des usages concrets de l'intelligence artificielle générative au sein de leur activité. Conçue comme une session pratique et accessible, elle apporte des repères clairs, des bonnes pratiques de sécurité et des exemples immédiatement applicables. L'approche alterne explications simples, démonstrations en direct, analyses de cas réels et ateliers pratiques sur les situations de travail des participants. Elle ne nécessite aucune compétence technique préalable.

Public visé : Salariés et collaborateurs d'entreprise amenés à utiliser des outils d'intelligence artificielle dans leur activité, quel que soit leur service.

Prérequis : Aucun prérequis en intelligence artificielle. Maîtrise de l'usage courant d'un ordinateur. Pour les ateliers, chaque participant dispose d'un ordinateur portable connecté à internet et d'un compte personnel sur un assistant IA généraliste, créé avant la formation.

Objectifs opérationnels

1. Expliquer les principes de fonctionnement de l'IA générative, ses apports et ses limites en contexte professionnel.

Critère d'évaluation : le participant distingue, sur des exemples, ce que l'IA fait bien, ce qu'elle fait mal et ce qu'elle ne doit pas faire.

2. Identifier dans son activité les tâches et processus où l'IA apporte un soutien pertinent.

Critère d'évaluation : le participant liste au moins trois tâches de son poste et indique pour chacune l'usage possible de l'IA.

3. Formuler des requêtes efficaces selon une méthode structurée.

Critère d'évaluation : le participant rédige un prompt complet (rôle, contexte, consigne, format attendu) qui produit un résultat exploitable.

4. Évaluer la qualité d'une réponse générée et la corriger.

Critère d'évaluation : sur une réponse comportant des erreurs, le participant les repère et les corrige à l'aide de son expertise métier.

5. Appliquer les règles de sécurité et de confidentialité dans l'usage de l'IA en entreprise.

Critère d'évaluation : le participant anonymise correctement un document avant de le soumettre à l'IA et cite les données à ne jamais transmettre.

Déroulé pédagogique

1. Panorama de l'IA générative

Présentation des usages professionnels ; concepts clés et vocabulaire ; typologie des outils ; l'IA comme assistant, non comme remplaçant ; cas d'usage concrets par métier.

Durée : 1 h 30 — Présentiel — Objectif 1

2. Prise en main des outils

Principes de formulation des requêtes ; méthode structurée pour obtenir des résultats exploitables ; capacités et limites des outils ; place du jugement professionnel ; exercices guidés.

Durée : 2 h — Présentiel — Objectifs 3, 4

3. Application aux processus internes

Ateliers pratiques sur des cas apportés par l'entreprise : courriels, notes, comptes rendus, synthèse de documents, aide à la décision, documentation interne ; identification des processus optimisables ; mise en situation et restitution collective.

Durée : 2 h 30 — Présentiel — Objectifs 2, 3, 4

4. Cadre d'usage et bonnes pratiques

Comptes professionnels et versions publiques ; anonymisation des données et rappels RGPD ; confidentialité, fiabilité, vérification ; ce qu'il ne faut jamais faire ; temps d'échange sur les situations particulières.

Durée : 1 h — Présentiel — Objectifs 1, 5

Durée totale du déroulé : 7 h

| Durée, modalité et tarif

Durée : 7 h — Une journée

Modalité de déroulement : Présentiel

Tarif : 1 050,00 € HT — 1 260,00 € TTC

Délais d'accès : De deux à quatre semaines entre la demande et le début de la formation, selon les disponibilités et l'organisation convenue avec l'entreprise.

Modalités d'accès et d'inscription : Sur demande adressée à Demerys par courriel ou téléphone, suivie d'une analyse du besoin, d'un devis et de la signature d'une convention de formation ; positionnement de chaque stagiaire avant l'entrée en formation.

| Indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats suivis par l'organisme : objectifs atteints, taux de satisfaction des stagiaires, taux de réponse aux enquêtes, nombre de stagiaires formés, taux de réalisation et taux d'abandon. Ils seront publiés à l'issue des premières sessions.

| Moyens et suivi de l'exécution

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement : Intervenants : formateurs de Demerys, dirigeants-formateurs ; l'intervenant de la session est nommé sur la convocation.

Matériel : selon la formation, précisé dans ses prérequis. Atelier pratique : un ordinateur portable et une connexion internet par stagiaire, apportés par le stagiaire ou mis à disposition par l'entreprise cliente ; dans les locaux de Demerys, un poste connecté peut être mis à disposition. Le besoin est vérifié au positionnement.

Outils d'IA : les démonstrations se font sur l'écran du formateur. Pour les exercices pratiques, chaque stagiaire utilise son propre compte sur un assistant IA généraliste, créé avant la formation ; Demerys ne fournit aucun compte.

Supports remis : diaporama, aide-mémoire, exercices le cas échéant, déposés dans l'espace personnel du stagiaire.

Lieu : locaux du client ou locaux de Demerys, précisé sur la convocation.

Modalités de suivi de l'exécution : Feuilles d'émargement par demi-journée, signées électroniquement par le stagiaire et contresignées par le formateur.

| Méthodes et évaluation

Méthodes mobilisées : Apports théoriques courts illustrés d'exemples ; démonstrations en direct ; analyse de situations professionnelles des participants ; ateliers guidés sur les outils ; échanges entre pairs et restitution collective.

Modalités d'évaluation : Positionnement à l'entrée. Évaluation formative en continu par questions et mises en situation. Évaluation des acquis en fin de formation, objectif par objectif, lors des ateliers de la séquence 3 et de l'exercice d'anonymisation de la séquence 4 ; niveau atteint reporté sur l'attestation.

Modalités de sanction : Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs atteints ; pas de certification.

| Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Les adaptations (supports, rythme, modalités, matériel) sont étudiées au cas par cas avec la référente handicap avant l'entrée en formation ; tout besoin peut être signalé dès la demande d'inscription ou au positionnement.

Accessibilité des locaux : Formation dispensée dans les locaux du client, dont l'accessibilité est vérifiée avec lui lors de la préparation de la session.

Référente handicap : Camille Galibert — camille@demerys.com

Contact

Nom : Camille GALIBERT

E-mail : camille@demerys.com

Téléphone : 06 87 14 70 34

Cette fiche en ligne

Scannez ce code pour ouvrir la fiche de cette formation sur notre site : c'est toujours la version en vigueur qui s'y affiche.



Adresse de la fiche : <https://app.qualiodem.com/formations/integration-de-l-intelligence-artificielle-dans-les-processus-metier>

Version 2 publiée le 5 octobre 2026.